

Chutes de hauteur dans le BTP : une campagne de sensibilisation performante et impactante qui incite les professionnels à passer à l'action

Du 21 mai au 30 juillet, la vaste campagne de sensibilisation « Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres », menée par l'OPPBTP avec le soutien du ministère du Travail, de la Cnam, des SPST BTP et interprofessionnels et de la CNRACL, a connu un succès rarement atteint. Conçue pour favoriser la prise de conscience et faire évoluer les perceptions des risques de chute de hauteur chez les professionnels du BTP, la campagne s'est achevée sur de très bons retours : une forte visibilité du site, avec 340 000 pages vues et 435 000 visites, et un très fort impact sur le secteur. En effet, lors d'une enquête post-campagne, 72 % des personnes interrogées se souvenaient du contenu : un score jamais atteint jusqu'alors. De même, plus d'un tiers des répondants dans les entreprises se disent plus concernés qu'avant. Enfin, plus de la moitié déclarent pouvoir être acteurs dans la lutte contre les chutes de hauteur. Si ces résultats démontrent que la campagne a réellement permis d'éveiller les consciences, l'OPPBTP rappelle que la mobilisation des professionnels est essentielle et encourage ces derniers à mettre en place des actions concrètes pour lutter efficacement contre ce risque toujours majeur sur les chantiers.

Une campagne innovante et marquante

Le risque de chutes de hauteur représente un accident du travail mortel sur cinq dans le BTP (en excluant le risque routier professionnel et les malaises), ce qui en fait la première cause d'accidents graves et mortels dans le secteur, (24 décès par chute recensés pour le CTN-B en 2021 par la Cnam).

Depuis 10 ans, avec la campagne « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur », l'OPPBTP est particulièrement engagé pour lutter contre le risque de chutes de hauteur. Dans la dernière campagne de sensibilisation, « Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres », l'approche a privilégié le témoignage et insisté sur le facteur humain pour impacter la perception du risque des professionnels.

L'enquête post-campagne réalisée par Via Voice auprès de 2 747 personnes (2 200 en ligne et 547 par téléphone) entre avril et juin 2024, souligne :

- ✓ **Un volume important de visibilité, avec 340 000 pages vues et 435 000 visites.**
- ✓ **Le meilleur taux de souvenir de la campagne parmi toutes les opérations de sensibilisation engagées depuis le début du plan stratégique @Horizon2025** (72 % des répondants se souvenaient d'avoir vu, lu ou entendu parler de cette campagne.)
- ✓ **Un accès aisé aux contenus**, notamment via la page chutesdehauteur.fr.
- ✓ **Des visuels et slogans marquants et reconnaissables**, notamment grâce à l'utilisation de ceux des précédentes campagnes dédiées aux chutes de hauteur.
- ✓ **Un fort relai sur les réseaux sociaux** (quatre influenceurs ont relayé la campagne sur leurs comptes, générant **près de 100 000 vues pour les contenus associées**).

- ✓ **Les événements et webinaires ont attiré environ 11 000 participants**, avec d'excellents scores de satisfaction de la part des participants.

Des rappels efficaces pour favoriser un passage à l'action

Non seulement la campagne a été largement vue, mais les retours qualitatifs sont eux aussi encourageants : les messages ont été compris et l'information a été intégrée.

Les supports de communication, y compris les vidéos et les témoignages, ont reçu des évaluations élevées. Le [court métrage](#) en particulier a recueilli une note de 9,5 sur 10.

En rappelant les mesures à mettre en place et les bonnes pratiques pour lutter contre les chutes, sans doute connues mais parfois oubliées au quotidien, la campagne a suscité chez les entreprises une (re)motivation à passer à l'action :

- ✓ **La campagne a incité près de la moitié des répondants à mettre en place des actions concrètes**, comme l'affichage d'informations sur la sécurité et l'organisation de réunions sur ce sujet.
- ✓ **37 % des participants se sont déclarés plus concernés qu'avant** par le risque de chutes de hauteur après les événements.
- ✓ **44 % de ceux qui l'ont reconnu disent avoir entrepris une action** (un niveau similaire à la campagne TMS et Risques routiers).
- ✓ **87 % des participants interrogés à la suite des événements organisés localement les ont jugés utiles pour transmettre des messages aux salariés** sur les bonnes pratiques des chutes de hauteur et la prévention des chutes et 77 % utile pour mettre en place des actions.

Une forte mobilisation des entreprises aux événements locaux

Près de 10 000 participants ont participé aux 340 événements de sensibilisation organisés partout en France au mois de juin et juillet, grâce à la mobilisation massive des 12 agences de l'OPPBTP et de leurs partenaires. Celles-ci ont joué un rôle clé dans la sensibilisation et l'engagement des entreprises sur le terrain, en cherchant à tenir compte des spécificités et des besoins de chaque territoire. Ces événements se sont appuyés sur des supports de communications variés, dont la boîte à outils avec des solutions, des supports concrets pour sensibiliser les employés aux bonnes pratiques de prévention et les affiches.

- ✓ **Participation** : Près de 10 000 personnes ont assisté aux événements, avec une note de satisfaction générale de 4,34 sur 5.
- ✓ **Support** : 4 000 téléchargements de l'affiche de campagne.
- ✓ **Impact sur la sensibilisation** : 37,19 % des participants se sont déclarés plus concernés par les risques de chutes de hauteur après les événements.
- ✓ **Utilité des événements** : 87 % des participants ont trouvé les événements utiles pour transmettre des messages sur les bonnes pratiques de prévention, et 77 % ont estimé qu'ils les aidaient à mettre en place des actions concrètes.

« Bien que le nombre de chutes de hauteur reste trop important, les résultats de cette campagne de sensibilisation montrent que le message de prévention a trouvé un écho fort

auprès des professionnels du BTP. Voir que la campagne a incité près de la moitié des répondants à mettre en place des actions concrètes pour limiter le risque de chutes, nous conforte dans la poursuite de notre mission. Cette mobilisation massive est et restera nécessaire tant que des accidents continueront de survenir sur les chantiers. Aussi, nous encourageons tous les professionnels du BTP à poursuivre leurs efforts et à passer à l'action. Continuons ensemble à faire de la prévention une priorité.» **Paul Duphil, secrétaire général, OPPBTP**

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentesielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentesielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

